

Olymant de Kerneguès

Généalogie de Toussaint-Joseph Olymant (1721-1738)

Cette généalogie imprimée est paraphée par d'Hozier, ce qui laisse penser qu'elle a été établie par son cabinet à l'occasion de la réception de Toussaint-Joseph Olymant de Kerneguès parmi les pages de la Petite Écurie en 1737. Nous l'avons complétée par l'acte de sépulture de ce dernier à Tourouvre l'année suivante.

Olymant de Kerneguès, en Basse Bretagne

D'argent à deux fasces de gueules, et un chef de sable ¹.

Premier degré

Yves Olymant I^{er} du nom, qualifié *noble* dans un acte du 16 novembre ² 1551, épousa demoiselle Louise BLONZARD, laquelle devenue veuve vivoit encore le 8 août ³ 1573. De leur mariage étoient nés trois enfans, qui suivent.

- 2 Pierre Olymant étoit majeur le 8 août ⁴ 1573.
- 2 Jean Olymant fut émancipé par sentence du 8 août ⁵ 1573 de l'avis de Vincent et de Jeanne Olymant ses oncle et tante paternels ⁶.
- 2 Guillaume Olymant a continué la descendance.

II^e degré

1. Un mémoire domestique dressé récemment porte que ces armes sont celles de Catherine de Kerneguès, femme de Guillaume Olymant auteur du second degré ; qu'elles ont été porté par les descendants de ce Guillaume, depuis son mariage avec ladite Catherine de Kerneguès ; et que les armes de la famille Olymant étaient une croix de Malte.
2. Cet acte est cité dans un inventaire de titres fait le 14 octobre 1638 et produit en original.
3. Original.
4. Original.
5. Original.
6. Sur ce Pierre et ce Jean Olymant, voyez l'article de Guillaume Olymant leur frère.



Guillaume Olymant qualifié *noble et écuyer*, seigneur de Launay, étoit en ⁷ 1581 conseiller du roi, bailli des sénéchaussées de Châteauneuf, du Huelgoet, de Landelleau et de Duault. La ville de Carhaix ayant été prise et ravagée le mercredi 5 septembre ⁸ 1590 par quatre ou cinq cent [*page 2*] de guerre des sieurs de La Tremblaie, Liscoat, Villejaffrez, et autres chefs de parti, Guillaume Olymant et ses frères fidèlement attachés au service du roi Henri IV, furent emmenés prisonniers à Quintin et à Moncontour. Il lui en couta pour sa seule rançon 1500 écus qui furent exigés à la rigueur et exactement payés le dimanche 23 du même mois. Dans ce triste désastre Guillaume Olymant vit tout enlever de sa maison, qui ne fut pas la seule exposée au pillage ; car les rebelles en firent autant chez les autres personnes les plus distinguées de la ville ; ils forcèrent même les coffres et les armoires tant des greffes que de l'auditoire et de la chambre civile dont ils mirent en pièces les registres et les comptes des procureurs syndics ; et ils eurent la cruauté de pendre, d'égorger et de massacrer une partie des habitans, jusqu'à des prêtres. Ce ne fut pas tout : ils retournèrent à la charge au mois de novembre suivant, firent mourir plus de quatre cens tant gentilshommes qu'autres, mirent enfin le feu aux quatre coins et au centre de la ville ; et dans ce nouveau saccagement Guillaume Olymant eut encore la douleur de voir réduire en cendres deux maisons qui lui appartenoient.

Il acquit par acte du 26 mars ⁹ 1598 une moitié de la portion d'une tenue et lieu noble, appelée anciennement la tenue du Postolec ; et mourut au mois de mars ¹⁰ 1602.

De son mariage accordé vers le mois de juin ¹¹ 1585 avec damoiselle Catherine de KERNEGUES dame de Kerneguez et de Lesnevez qui mourut en ¹² 1622, fille d'Henry de Kerneguès écuyer et de demoiselle Marie du Perrier, étoit né un fils nommé

III^e degré

Yves Olymant II^e du nom, écuyer, seigneur de Kerneguès, de Launay, de Lesneven et de Kéric ou Guéric, rendit son aveu et dénombrement le 14 mars ¹³ 1623 pour le manoir et lieu noble de Kerneguès mouvant du roi en sa juridiction de Carhaix ; en rendit un autre le 13 décembre ¹⁴ 1626 à Sébastien de Ploeuc, seigneur de Ploeuc, baron de Guergorlay ou Kergorlay, pour

7. Prouvé par un acte original du mois de juillet 1698.

8. Le détail et les circonstances de la prise de Carhaix, telles qu'on les rapporte ici sont tirées de l'extrait d'un vieux registres religieux Augustins de la même ville, où sont insérées les dépositions juridiques de plusieurs notables qui en furent témoins oculaires et cet extrait a été collationné sur le registre même en 1737 par deux notaires royaux de la même ville.

9. Cet acte est énoncé dans un autre du 15 octobre 1617 produit en original.

10. Mémoire dressé en 1751. Ce mémoire est appuyé par un acte original du 15 octobre 1627, où il est dit que Guillaume Olymant (celuy dont il s'agit icy) étoit mort depuis 25 ans.

11. On le conclut d'une dispense de deux bans donnée le 18 juin 1585 par l'évêque de Cornouaille pour célébrer ce mariage. Cette dispense a été produite en original.

12. Prouvé par un acte original du 13 décembre 1616, où il est dit qu'elle étoit morte depuis 3 ou 4 ans.

13. Original.

14. Original.

quelques héritages movant de cette baronie ; est appelé fils et héritier principal et noble de Guillaume Olymant écuyer, dans un acte du 15 octobre¹⁵ 1627 ; possédoit suivant une déclaration du 26 septembre¹⁶ 1636 la terre de Kerneguès dans la paroisse de Plouquer-Carhaix, plus les lieux nobles du Launay, de Lesnevez et de Kéric ou Guéric ; et mourut au mois de mai¹⁷ 1638. De son mariage avec demoiselle Françoise de GUINGAMP ils eurent deux enfans qui suivent.

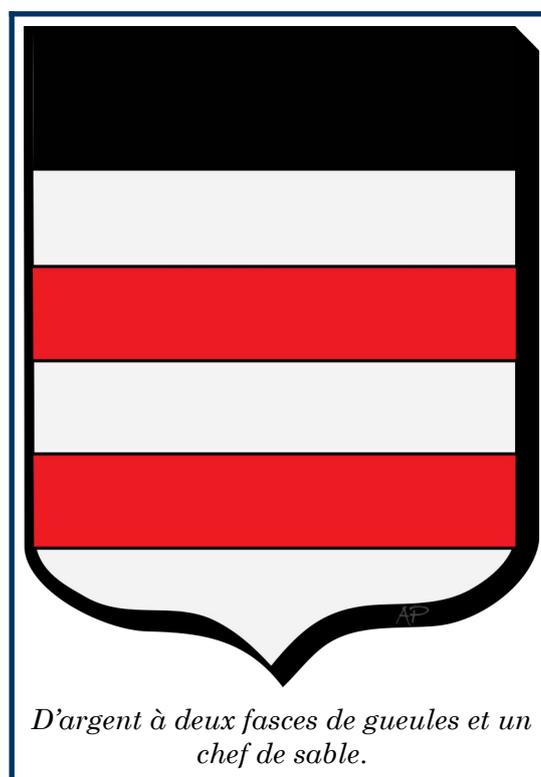
[page 3]

- 4. Philippe-Emmanuel Olymant a continué la descendance.
- 4. Françoise Olymant épousa avant le 5 octobre¹⁸ 1645, Jacques de ROSMAR, écuyer, seigneur de Runegoff.

IV^e degré

Philippe-Emmanuel Olymant de Kerneguès, écuyer, seigneur de Kerneguès, du Kerric ou Quéric, de Lesnevès, de Launay et de Gourin, procureur du roi en la sénéchaussée de Carhaix, baptisé le 24 avril¹⁹ 1630, rendit aveu et dénombrement au roi le 3 juillet²⁰ 1641 par son curateur pour la maison noble de Kerneguès ; fit hommage le 10 juillet²¹ 1653 en la chambre des comptes de Nantes pour le manoir noble de Lesnevès, movant du roi sous la juridiction de Landelleau ; obtint le 7 mai²² 1670 des provisions pour l'office de procureur du roi en la sénéchaussée de Carhaix ; et au mois de janvier²³ 1676 des lettres en forme de charte qui furent enregistrées au Parlement et à la chambre des comptes, par lesquelles le roi pour reconnoître les services qu'il lui avait rendus pendant les derniers troubles

de la province de Bretagne, lui permit de changer son surnom d'Olymant en celui de Kerneguès. Il mourut au mois d'octobre²⁴ de la même année 1676.



D'argent à deux fasces de gueules et un chef de sable.

15. Original.

16. Original.

17. Mémoire dressé en 1751. Ce mémoire est soutenu par un acte original du 2 septembre 1643, où il est dit qu'il étoit mort avant le 12 juin 1638.

18. Original.

19. Extrait baptistaire délivré en 1669.

20. Original.

21. Original.

22. Original.

23. Original.

24. Prouvé par un acte original du 7 mai 1692.

Il avait épousé par contrat du 14 janvier ²⁵ 1652 demoiselle Françoise du HALGOËT ²⁶ fille de Philippe du Halgoët, seigneur de Lostan, de Kervisi et de Kergovinson, et de dame Claude Barrin ; laquelle Françoise du Halgoët se remaria ²⁷ avec Gui de Kerret, écuyer, sieur de Kervern et mourut en 1698, ayant eu de son premier lit sept enfans, qui suivent.

- 5. Olivier-Charles Olymant-de-Kerneguès a continué la descendance.
- 5. René-François Olymant-de-Kerneguès, seigneur de Launay, né le 10 novembre ²⁸ 1656, obtint le 21 septembre ²⁹ 1694 une commission de capitaine de milice dans le régiment du Fao Infanterie ; fut blessé ³⁰ en la même année au bombardement de Dieppe ; servit ensuite ³¹ en Catalogne et en Savoie et mourut en sa terre de Launay le 3 septembre 1705.

De son mariage avec demoiselle Anne-Marie NICOL est née :
6. N...Olymant-de-Launay, femme de N... du GUENGO-FRULAYE, écuyer.

- 5. Gilles-Guillaume Olymant-de-Kerneguès, sieur de Kerdaniel, baptisé le 30 mars ³² 1665, fut fait lieutenant au régiment de Thianges le 4 août ³³ 1695. Le duc de Mortemar atteste dans un certificat du 4 août ³⁴ 1716 « qu'il avait servi depuis l'an 1688 et pendant le cours de la dernière guerre, dans tous les sièges et actions du régiment, comme au siège de Kayserswerd, à la bataille d'Eckeren, au forcement des lignes de Stolhoffen, aux batailles d'Oudenarde et de Malplaquet, aux sièges de Douay soutenu et repris, à ceux du Quesnoy et de Bouchain, aux sièges de Landau et de Fribourg ; et qu'il avoit fait le devoir d'un bon officier » . Il fut fait depuis capitaine et mourut en 1740 sans avoir été marié.
- 5. Louis Olymant-de Kerneguès, appelé Le Chevalier de Kerneguès, fit d'abord ³⁵ plusieurs campagnes sur mer dans le vaisseau du roi L'Ardent (parmi ³⁶ les cadets de Bretagne où l'on ne recevoit que des gentils-

25. Original.

26. Elle étoit cousine du 4 au 4 de Madeleine du Halgoët qui épousa en 1654 Armand du Cambout, depuis duc de Coislin, pair de France et chevalier des ordres du roy, père et mère de Pierre du Cambout, duc de Coislin, d'Henry-Charles du Cambout aussi duc de Coislin, évêque de Metz et de Madeleine-Armande du Cambout femme de Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune, duc de Sully.

27. Prouvé par acte original du 7 may 1692.

28. Extrait baptistaire délivré en 1669.

29. Original.

30. Prouvé par un certificat du 8 janvier 1708, énoncé dans un arrêt du conseil d'Etat du 10 février 1717 produit en original.

31. *Idem.*

32. Extrait baptistaire délivré en forme.

33. Original.

34. Ce certificat est énoncé dans un arrêt du Conseil d'État du 10 février 1717 produit en original.

35. Prouvé, soit par divers certificats énoncés dans un arrêt du Conseil d'État du 10 février 1717 produit en original, soit par des lettres-patentes du mois de juillet 1698 aussi produites en original.

36. Mémoire domestique dressé en 1751.

hommes) ; servit ensuite ³⁷ sur terre et fut tué ³⁸ au camp de Brillant en Piedmont en ³⁹ 1690, étant alors ⁴⁰ lieutenant dans le régiment du Plessis-Bellière, après ⁴¹ avoir chassé les ennemis qui avoient tenté d'enlever la grande garde.

- 5. Philippe Olymant-de Kerneguès se qualifioit le 20 décembre ⁴² 1709 docteur de Sorbonne et grand vicaire de Cornouailles. Il fut aussi principal ⁴³ du collège de Cornouailles à Paris et bailli de Carhaix après la mort de son frère aîné, office qu'il résigna le 7 septembre ⁴⁴ 1714 à Joseph Olymant-de Kerneguès son neveu. Il était recteur ou curé de la paroisse de Mur, lorsqu'il mourut le 17 mai ⁴⁵ 1720.
- 5. Claude-Josephe Olymant-de Kerneguès était veuve le 20 décembre ⁴⁶ 1709 d'Alain de LENTIVI, écuyer, seigneur de Lentiviet de Kerhern ; et mourut à Brest en 1737.
- 5. Anne-Marie Olymant-de Kerneguès est morte religieuse hospitalière de Carhaix.

V^e degré

Olivier-Charles Olymant-de Kerneguès, écuyer, seigneur de Kerneguès, de Kerourio, de Launay, de Kerdaniel et de Kerenor, né le 2 novembre ⁴⁷ 1655, étoit procureur du roi en la cour et sénéchaussée de Carhaix le 14 mars ⁴⁸ 1677 ; obtint le 30 avril ⁴⁹ 1689 des provisions pour [page 5] l'office de bailli en la même sénéchaussée ; étoit aussi substitut du procureur général en la même juridiction le 7 mai ⁵⁰ 1692 et subdélégué de l'intendant de Bretagne au mois de juillet ⁵¹ 1698, jour auquel le roi le maintint dans les qualités de *noble* et d'*écuyer comme étant issu d'ancienne extraction* ; voulant que lui, ses enfans et sa postérité née et à naître en légitime mariage fussent reconnus comme tels ; et qu'ils continuassent de porter les mêmes armoiries timbrées qui avoient été portées par leurs ancêtres, sçavoir *d'argent à deux fasces de gueules, et un chef de sable*. Il mourut le 11 novembre ⁵² 1706.

De son mariage accordé par contrat du 14 mars ⁵³ 1677 avec demoiselle

37. *Idem.*

38. *Idem.*

39. *Idem.*

40. *Idem.*

41. *Idem.*

42. Original.

43. Prouvé par un acte original du 6 avril 1723.

44. Original.

45. Prouvé par un acte original du 5 juin de la même année 1720.

46. Original.

47. Extrait baptistaire délivré en 1689.

48. Original.

49. Cet acte est énoncé dans un arrêt du Conseil d'État du 10 février 1717, produit en original.

50. Original.

51. Original.

52. Extrait mortuaire délivré en forme.

53. Original.

Marguerite de FAGES, dame de Lesmoal, fille de noble homme Guillaume de Fages et de demoiselle Anne Gari, il y eut quatre enfans qui suivent.

- 6. Charles Olymant-de Kerneguès servoit dans le régiment d'Angoumois, lorsqu'il fut ⁵⁴ tué en 1704 au siège d'Yvrée en Piedmont.
- 6. Joseph Olymant-de Kerneguès continue la descendance.
- 6. Claude-Jacquette Olymant-de Kerneguès épousa par contrat du 7 octobre ⁵⁵ 1701 Charles LE BIGOT de Kerjégu, seigneur de Boisglé, qui mourut sans enfans le 5 décembre 1712.
- 6. Vincente-Maturine-Mauricette Olymant-de Kerneguès épousa par contrat du 3 octobre ⁵⁶ 1719 Michel-Toussaint des COGNETS, seigneur de Correc, lieutenant des maréchaux de France au département de Carhaix.

VI^e degré

Joseph Olymant-de Kerneguès, écuyer, seigneur de Kerneguès, de Kerdaniel, de Kerenor, de Kerourio et de Kerdudal, né le 25 juin ⁵⁷ 1691, fut pourvu de l'office de bailli de la juridiction royale de Carhaix le 13 février ⁵⁸ 1715 ; fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt du Conseil d'État rendu le 10 février ⁵⁹ 1717 ; fut pourvu en 1725 de la charge de maître des eaux et forêts des évêchés de Cornouailles, de Léon et de Tréguier ; et vendit cette charge en 1746.

De son mariage accordé par contrat du 3 octobre ⁶⁰ 1719 avec demoiselle Renée-Catherine des COGNETS, fille de Toussaints des Cognets, seigneur de Correc, lieutenant des maréchaux de France au siège royal de Carhaix et de dame Amaurie Tranchant, sa première femme, il a eu un fils unique qui suit.

VII^e degré

Toussaints-Joseph Olymant-de Kerneguès, écuyer, né le 7 août 1721, [page 6] fut reçu page de la Petite Écurie du roi le 4 octobre 1737, mourut le 28 septembre 1738 et fut enterré le lendemain 29 en la paroisse de Tourouvre près Mortagne dans le Perche.

Vu et certifié par nous conseiller du Roy en ses conseils, juge d'armes de France.

[Signé] d'Hozier

54. Prouvé par un certificat énoncé dans un arrêt du Conseil d'État du 20 février 1717, produit en original.

55. Prouvé par un acte original du 6 avril 1723.

56. Prouvé par un acte original du 6 avril 1723.

57. Extrait baptistaire délivré en 1714.

58. Copie collationnée sur l'original.

59. Original.

60. Original.

*Archives départementales de l'Orne, registres paroissiaux de Tourouvre, 3
NUMECRP491/AC491_11*

Le lundy vingt neuf septembre 1738 Toussaint-Joseph Olymant Quernigués, escuier et page du roy en sa petite Écurie, fils de Joseph Olymant Quernigues, escuier et maître des eaux, bois et forêts en la province de Bretagne au département de Cornouaille, Léon, Treguér et dependences, et de feüe dame Renée Catherine Descognez, vivante son épouse, qui étoit fille de messire Toussaint Descognez, chevalier, seigneur de Correc, lietenant en son vivant des marechaux frances au département de Carhaix en Basse-Bretagne, décédé du jour d'hyer en l'hôtellerie des Trois Chemains, de cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, qu'il étoit malade venant de Versailles pour s'en retourner à Carhaix, lieu de sa naissance, et a été inhumé dans la nef de l'église, par moy prêtre curé de ce dit lieu. Sousigné en présence de Joseph Olymant Querniguez son père, qui a signé avec nous.

[*Signé*] Joseph Olymant Kernigues, Hersant.